



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Mécanicien de maintenance automobile

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	1/32

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Mécanicien de maintenance automobile

Sigle du titre professionnel : MMA

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 252r - Entretien et réparation des automobiles, cycles, motos, poids lourds, engins agricoles et de chantiers-

Code(s) ROME : I1604

Formacode : 23637

Date de l'arrêté : 28/09/2023

Date de parution au JO de l'arrêté : 30/09/2023

Date d'effet de l'arrêté : 18/10/2023

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel MMA

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	3/32

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Effectuer l'entretien périodique des véhicules automobiles</p> <p>Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles</p> <p>Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744</p> <p>Remplacer et régler les éléments de direction et de liaison au sol des véhicules automobiles</p> <p>Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés des véhicules automobiles</p> <p>Remplacer les organes de transmission des véhicules automobiles</p> <p>Remplacer les éléments de signalisation et de visibilité, poser des accessoires connectables des véhicules automobiles</p> <p>Remplacer le moteur thermique et les équipements périphériques des véhicules automobiles</p> <p>Remplacer la distribution du moteur thermique des véhicules automobiles</p>	06 h 00 min	<p>La mise en situation se déroule en présence du jury, selon le protocole suivant :</p> <p>À partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 h 00 un entretien périodique ou pré contrôle technique sur un véhicule automobile. • 1 h 00 un remplacement ou réparation d'un pneumatique et remplacement d'un élément du système de freinage. • 0 h 30 connecter une station de climatisation sur le véhicule et relever les valeurs Pression /T°, contrôler l'étanchéité du circuit fluide et l'efficacité de la climatisation. • 1 h 30 un contrôle de la géométrie des trains roulants d'un véhicule, puis remplacement d'un organe de transmission (type soufflet, noix de cardan, ...) et réalisation d'une réparation d'un assemblage endommagé. • 1 h 00 un remplacement de périphérique moteur (type bougie, injecteur, ...) et remplacement d'un composant de la distribution (type courroie, galet, ...) sur un moteur thermique essence ou diesel. • 1 h 00 le remplacement d'un élément du système de signalisation, de visibilité et la pose d'un accessoire, directement connectables. <p>Pour clôturer chaque opération, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		06 h 20 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	4/32

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Pendant la mise en situation professionnelle, le jury joue le rôle d'un responsable d'atelier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	5/32

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles					
Effectuer l'entretien périodique des véhicules automobiles	<p>Les règles QHSE sont respectées et le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer.</p> <p>Les opérations inscrites sur l'ordre de réparation ou demandées oralement par le hiérarchique sont intégralement effectuées, conformément aux méthodes d'intervention prescrites.</p> <p>Les lectures de défauts et initialisations sur les systèmes électroniques embarqués sont correctement réalisés.</p> <p>Les pièces, équipements et matériels sont correctement sélectionnés et mis en œuvre.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée et les anomalies détectées sont indiquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles	<p>Les règles QHSE sont respectées et le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer.</p> <p>Les opérations inscrites sur l'ordre de réparation ou demandées oralement par le hiérarchique sont intégralement effectuées, conformément aux méthodes d'intervention prescrites.</p> <p>Le pneu monté est conforme au code de la route et adapté au véhicule, la roue étanche et équilibrée avec la précision requise.</p> <p>Le système de freinage est opérationnel, la purge et l'amorçage de la pédale réalisés.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée et les anomalies détectées sont indiquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	6/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744	<p>Les règles QHSE sont respectées et le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer.</p> <p>Les opérations inscrites sur l'ordre de réparation ou demandées oralement par le hiérarchique sont intégralement effectuées, conformément aux méthodes d'intervention prescrites et à la réglementation relative à la manipulation des fluides frigorigènes.</p> <p>Le fluide frigorigène est confiné, la détection de fuite et le test d'efficacité de la climatisation réalisés.</p> <p>La fiche d'intervention spécifique aux fluides frigorigènes est correctement renseignée.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée et les anomalies détectées sont indiquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction, de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles et poser des accessoires connectables					
Remplacer et régler les éléments de direction et de liaison au sol des véhicules automobiles	<p>Les règles QHSE sont respectées et le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer.</p> <p>Les opérations inscrites sur l'ordre de réparation ou demandées oralement par le hiérarchique sont intégralement effectuées, conformément aux méthodes d'intervention prescrites.</p> <p>Les matériels et équipements sont correctement mis en œuvre.</p> <p>Les réglages sont conformes.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée et les anomalies détectées sont indiquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	7/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés des véhicules automobiles	<p>Les règles QHSE sont respectées et le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer.</p> <p>Les opérations inscrites sur l'ordre de réparation ou demandées oralement par le hiérarchique sont intégralement effectuées, conformément aux méthodes d'intervention prescrites.</p> <p>Le choix des instruments de mesure est pertinent et les mesures réalisées sont justes.</p> <p>Les outils de coupe et d'ajustage sont correctement utilisés, l'assemblage réalisé est fonctionnel.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée et les anomalies détectées sont indiquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remplacer les organes de transmission des véhicules automobiles	<p>Les règles QHSE sont respectées et le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer.</p> <p>Les opérations inscrites sur l'ordre de réparation ou demandées oralement par le hiérarchique sont intégralement effectuées, conformément aux méthodes d'intervention prescrites.</p> <p>Les commandes d'embrayage et de transmission sont correctement réglées.</p> <p>Les organes de transmission sont étanches.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée et les anomalies détectées sont indiquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remplacer les éléments de signalisation et de visibilité, poser des accessoires connectables des véhicules automobiles	<p>Les règles QHSE sont respectées et le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer.</p> <p>Les opérations inscrites sur l'ordre de réparation ou demandées oralement par le hiérarchique sont intégralement effectuées, conformément aux méthodes d'intervention prescrites.</p> <p>Le système ayant fait l'objet de l'intervention est fonctionnel.</p> <p>Les fonctionnalités principales de l'accessoire posé sont décrites.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée et les anomalies détectées sont indiquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	8/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles					
Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744	<p>Les règles QHSE sont respectées et le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer.</p> <p>Les opérations inscrites sur l'ordre de réparation ou demandées oralement par le hiérarchique sont intégralement effectuées, conformément aux méthodes d'intervention prescrites et à la réglementation relative à la manipulation des fluides frigorigènes.</p> <p>Le fluide frigorigène est confiné, la détection de fuite et le test d'efficacité de la climatisation réalisés.</p> <p>La fiche d'intervention spécifique aux fluides frigorigènes est correctement renseignée.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée et les anomalies détectées sont indiquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remplacer le moteur thermique et les équipements périphériques des véhicules automobiles	<p>Les règles QHSE sont respectées et le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer.</p> <p>Les opérations inscrites sur l'ordre de réparation ou demandées oralement par le hiérarchique sont intégralement effectuées, conformément aux méthodes d'intervention prescrites.</p> <p>Le moteur ou l'équipement périphérique ayant fait l'objet de l'intervention est étanche et fonctionne à l'initial.</p> <p>Les réglages et paramétrages utiles sont correctement réalisés.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée et les anomalies détectées sont indiquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	9/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Remplacer la distribution du moteur thermique des véhicules automobiles	<p>Les règles QHSE sont respectées et le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer.</p> <p>Les opérations inscrites sur l'ordre de réparation ou demandées oralement par le hiérarchique sont intégralement effectuées, conformément aux méthodes d'intervention prescrites.</p> <p>La tension de la courroie de distribution est réalisée à l'aide des outils spéciaux adaptés au véhicule.</p> <p>Le moteur ayant fait l'objet de l'intervention est étanche et fonctionne à l'initial.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée et les anomalies détectées sont indiquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Obligations réglementaires le cas échéant : Les candidats issu d'un parcours VAE doivent présenter une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes famille 2 catégorie V en amont des mises en situation.</p>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	10/32

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Effectuer l'entretien périodique des véhicules automobiles
	Remplacer la distribution du moteur thermique des véhicules automobiles
	Remplacer le moteur thermique et les équipements périphériques des véhicules automobiles
	Remplacer les éléments de signalisation et de visibilité, poser des accessoires connectables des véhicules automobiles
Organiser ses actions	Effectuer l'entretien périodique des véhicules automobiles
	Remplacer et régler les éléments de direction et de liaison au sol des véhicules automobiles
	Remplacer les organes de transmission des véhicules automobiles
Respecter des règles et des procédures	Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744
	Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés des véhicules automobiles
	Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MMA

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 06 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le candidat pendant l'ensemble des opérations de la mise en situation professionnelle.

Si pendant le déroulement de la mise en situation professionnelle, le jury constate des manquements aux règles de sécurité ou une manœuvre pouvant entraîner une mise en danger des personnes, des biens ou des matériels, il doit le signaler au responsable de la session d'examen qui appréciera de la poursuite ou non de l'intervention.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans Objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	11/32

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Mécanicien de maintenance automobile

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	13/32

CCP

Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer l'entretien périodique des véhicules automobiles Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744	02 h 30 min	La mise en situation se déroule en présence du jury, selon le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise : <ul style="list-style-type: none">1 h 00 un entretien périodique ou pré contrôle technique sur un véhicule automobile.1 h 00 un remplacement ou réparation d'un pneumatique et remplacement d'un élément du système de freinage des véhicules automobiles.0 h 30 connecter une station de climatisation sur le véhicule et relever les valeurs Pression /T°, contrôler l'étanchéité du circuit fluide et l'efficacité de la climatisation. Pour clôturer chaque opération, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	15/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Les interventions en atelier qui se déroulent pendant la mise situation professionnelle, nécessitent pour les candidats de recueillir des consignes auprès du jury et de les reporter sur les fiches de travaux.

Le candidat aura à sa disposition la documentation du constructeur nécessaire à son intervention.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le candidat pendant l'ensemble des opérations de la mise en situation professionnelle.

Si pendant le déroulement de la mise en situation professionnelle, le jury constate des manquements aux règles de sécurité ou une manœuvre pouvant entraîner une mise en danger des personnes, des biens ou des matériels, il doit le signaler au responsable de la session d'examen qui appréciera de la poursuite ou non de l'intervention.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La surveillance est assurée par le jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	16/32

CCP

Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction, de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles et poser des accessoires connectables

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Remplacer et régler les éléments de direction et de liaison au sol des véhicules automobiles Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés des véhicules automobiles Remplacer les organes de transmission des véhicules automobiles Remplacer les éléments de signalisation et de visibilité, poser des accessoires connectables des véhicules automobiles	02 h 15 min	La mise en situation se déroule en présence du jury, selon le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise : <ul style="list-style-type: none">• 0 h 45 un contrôle de la géométrie des trains roulants d'un véhicule• 1 h 30 un remplacement ou une réparation d'un organe de transmission (type arbre de transmission, transmission sur traction, élément de boîte de vitesses sur établi, ...), puis réalisation d'une réparation d'un assemblage endommagé. Pour clôturer chaque opération, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	17/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 15 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction, de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles et poser des accessoires connectables

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le candidat pendant l'ensemble des opérations de la mise en situation professionnelle.

Si pendant le déroulement de la mise en situation professionnelle, le jury constate des manquements aux règles de sécurité ou une manœuvre pouvant entraîner une mise en danger des personnes, des biens ou des matériels, il doit le signaler au responsable de la session d'examen qui appréciera de la poursuite ou non de l'intervention.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans Objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	18/32

CCP

Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Intervenir sur un circuit de climatisation automobile fonctionnant au R134a, R1234yf ou R744 Remplacer le moteur thermique et les équipements périphériques des véhicules automobiles Remplacer la distribution du moteur thermique des véhicules automobiles	02 h 00 min	La mise en situation se déroule en présence du jury, selon le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise : <ul style="list-style-type: none">• 0 h 30 Connecter une station de climatisation sur le véhicule et relever les valeurs Pression /T°, contrôler l'étanchéité du circuit fluide et l'efficacité de la climatisation.• 1 h 30 un remplacement de périphérique moteur (type bougie, injecteur, ...) et remplacement d'un composant de la distribution (type courroie, galet, ...) sur un moteur thermique essence ou diesel. Pour clôturer chaque opération, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	19/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 00 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le candidat pendant l'ensemble des opérations de la mise en situation professionnelle.

Si pendant le déroulement de la mise en situation professionnelle, le jury constate des manquements aux règles de sécurité ou une manœuvre pouvant entraîner une mise en danger des personnes, des biens ou des matériels, il doit le signaler au responsable de la session d'examen qui appréciera de la poursuite ou non de l'intervention.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	20/32

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Mécanicien de maintenance automobile

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier de réparation, comportant : <ul style="list-style-type: none">• 3 emplacements pourvus chacun d'un véhicule et d'un pont élévateur, dont un emplacement dédié et équipé pour le contrôle et le réglage de la géométrie des trains roulants ;• 1 emplacement permettant d'intervenir sur un véhicule au sol ;• 1 poste de travail disposant de 2 établis de mécanicien ;• 1 poste de travail permettant d'intervenir sur un moteur ou une boîte de vitesses déposés ou montés sur support.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Cet atelier doit comporter un dispositif d'extraction des gaz d'échappement, un réseau de distribution en électricité, air comprimé et eau, moyens d'extinction des incendies, trousse de premier secours, sanitaires et douches.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	21/32

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	3	Poste de travail sur véhicule automobile levé : Les postes sont chacun munis d'un moyen de levage de véhicule léger. Un des postes est équipé d'un appareil de contrôle et de réglage de géométrie des trains roulants. Ils sont équipés de bacs de tri sélectif.	3	Ces postes sont équipés d'un système d'extraction des gaz d'échappement et sont alimentés en air comprimé et en électricité.
	1	Poste de travail mécanique générale. Ce poste est équipé de deux établis munis d'un étau, d'un marbre, d'une presse, d'un touret à mouler, d'une perceuse avec mandrin d'une capacité de 13 mm et de matériels de contrôle métrologique.	2	Ce poste dispose d'une alimentation en air comprimée et en électricité.
	1	Poste de travail sur moteur et organes mécaniques. Ce poste de travail doit permettre d'accueillir un moteur de véhicule automobile, une boîte de vitesse ou un pont monté sur support. Les espaces entre les différents organes permettent à deux candidats de travailler simultanément.	2	Ce poste doit être approvisionné en air comprimé et électricité.
	3	Poste de travail sur véhicule au sol. Il est équipé de bacs de tri sélectif.	3	Ce poste est équipé d'un système d'extraction des gaz d'échappement et alimenté en air comprimé et en électricité.
Machines	1	Analyseur de gaz pour le contrôle des émissions polluantes de moteurs à essence.	1	Ce poste doit être approvisionné en électricité.
	1	Platine démonte-pneus de véhicules automobiles.	1	Equipée de ses accessoires.
	1	Equilibreuse de roues de véhicules automobiles.	1	Equipée de ses accessoires.
	1	Réglo phare pour le contrôle et le réglage de la hauteur des feux de croisement.	1	Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	22/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Station de récupération et de charge pour systèmes de climatisation de véhicules.	1	Le matériel doit être vérifié et étalonné. Il doit être déclaré à la liste d'équipement du dossier opérateur fluide de l'établissement. Ce poste doit être approvisionné en électricité.
Outils / Outillages	1	Caisse à outils ou servante individuelle comprenant une collection d'outillage courant du mécanicien.	1	Sans objet.
	1	Collection d'outils pour circuit de freinage dont pour l'essentiel, repousse-piston de frein, purgeur de frein, clés à tuyauter, coffret de contrôle de la pression de freinage, pince-durites, bac de récupération, pince à ressort	2	Sans Objet
	1	Composition d'équipement pour la manutention dont, grue d'atelier, cric, chandelles, chariot de visite.	2	Sans objet
	1	Composition d'outils de mécanique générale incluant pour l'essentiel, cisaille, compas à pointes, double mètre, équerre à chapeau, grattoir triangulaire, jeu de limes, coffret de réparation par filets rapportés, casse-écrou, coffret d'extracteurs de goujons, coffret pince à rivets, dégoujonneuse, jeu de filières rondes, jeu de forets hélicoïdaux, jeu d'extracteurs de goujons cassés, filon (ISO), perceuse à main, porte filière, jeu de tarauds, tourne à gauche, tournevis à frapper	2	Sans objet
	1	Composition d'outils de métrologie dont pour l'essentiel, comparateur, jauge à filetage, jauge de profondeur 1/50ème, jeu de micromètres, pied à coulisse au 1/50ème, support magnétique de comparateur, règle rectifiée long 800 mm.	2	Sans Objet
	1	Composition d'outils pour la climatisation. Les outils spécifiques mentionnés dans la documentation du constructeur de l'équipement ou du véhicule employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la composition.	2	Sans Objet.
	1	Composition d'outils pour la suspension incluant pour l'essentiel, compresseur de ressorts de suspension, jeu de coupelles de ressort, extracteur de rotules, extracteur d'arbres de transmission. Les outils spécifiques tels que mentionnés par la documentation du constructeur de l'équipement ou du véhicule employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la	2	Sans Objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	23/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		composition.		
	1	Composition d'outils pour le moteur incluant pour l'essentiel, contrôleur d'étanchéité des cylindres, compressiomètre, contrôleur de pression d'huile, contrôleur d'étanchéité de circuit de refroidissement, contrôleur de tension de courroie, clé à bougie, clé à chaîne, clé démonte-poulie, douille pour injecteurs, lève-soupape, pince-durite, coffret de calage de distribution. Les outils spécifiques tels que mentionnés par la documentation du constructeur de l'équipement ou du véhicule employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la composition.	2	Sans objet.
	1	Composition d'outils pour le serrage contrôlé dont pour l'essentiel, clé dynamométrique, rallonge de clé dynamométrique, rapporteur pour serrage angulaire.	2	Sans objet.
	1	Composition d'outils pour les opérations de station-service.	2	Sans Objet
	1	Composition d'outils pour systèmes de transmission dont pour l'essentiel, décolleur de roulements, extracteur à inertie, collection extracteurs 3 griffes et autres, pince à jonc d'arrêt, pinces à circlips. Les outils spécifiques mentionnés par la documentation du constructeur de l'équipement ou du véhicule employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la composition.	2	Sans Objet
	1	Outil de diagnostic, permettant la mise à zéro des indicateurs de maintenance programmée, la lecture et l'effacement des mémoires de défauts et le contrôle des paramètres des systèmes à gestion électronique.	1	Sans objet.
Équipements	2	Moteurs thermiques essence et diesel, boîtes de vitesse et arbres de transmission montés sur châssis. Les moteurs sont à arbre à cames en tête et à entraînement de la distribution par courroie crantée.	2	Sans Objet.
	6	Véhicules automobiles dont deux climatisés.	6	Sans objet.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	6	Paire de gants anti-coupures, gants vinyliques, lunettes de protection.	6	Sans objet.
	2	Paire de gants pour la manipulation des fluides frigorigènes, lunettes de protection.	2	Sans Objet.
Matières d'œuvre	1	Lot de liquides et lubrifiants pour la maintenance des véhicules tels que, huile moteur, huile de	6	Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	24/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		transmission, liquide de frein, liquide de refroidissement, graisses, eau distillée.		
	1	Lot de pièces et de produits pour la remise en état des assemblages mécaniques.	6	Sans objet.
	1	Lot de pièces et de produits pour le freinage.	6	Sans objet.
	1	Lot de produits pour la climatisation.	6	Sans objet.
	1	Lot de produits pour la réparation des véhicules tels que pâte à joint, nettoyant frein, nettoyant pièces mécaniques, frein filet, dégrissant.	6	Sans objet.
Documentations	1	Une documentation papier ou numérique par poste de travail.	1	Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	25/32

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Mécanicien de maintenance automobile est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Mécanicien(ne) de maintenance automobile Arrêté du 04/10/2016		Mécanicien de maintenance automobile Arrêté du 28/09/2023	
CCP	Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles	CCP	Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles
CCP	Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction, de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles et poser des accessoires connectables	CCP	Remplacer les éléments de liaison au sol, de direction, de transmission, de signalisation et de visibilité des véhicules automobiles et poser des accessoires connectables
CCP	Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles	CCP	Remplacer la distribution et la motorisation thermique des véhicules automobiles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	27/32

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MMA	RE	TP-00232	08	30/09/2023	27/09/2023	29/32

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

